



Accès

Depuis la RD 408 (Melun/Nangis), prendre la direction de Bombon, parking à 800 m à droite. 📍

Pour aller plus loin

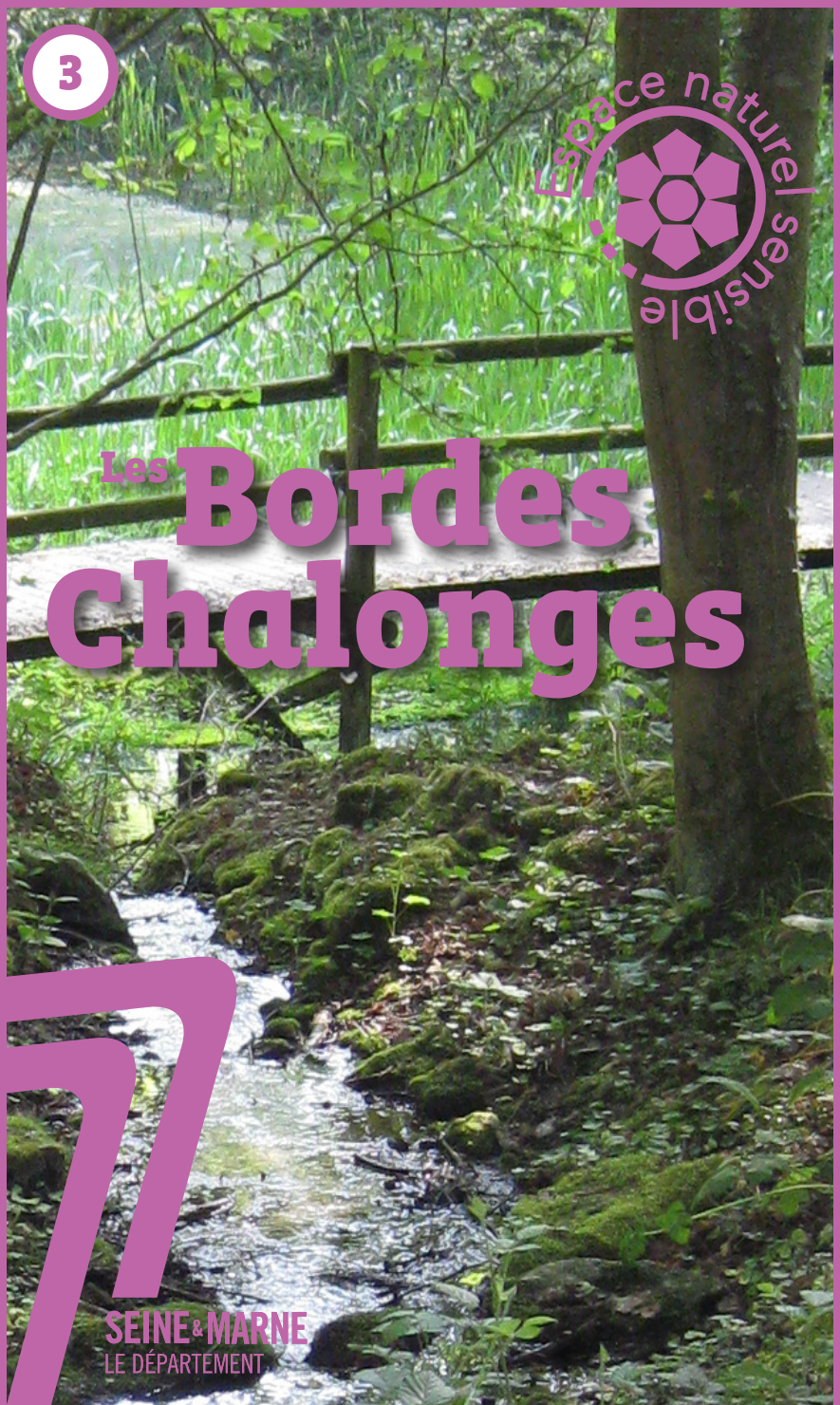
- Visite de monuments historiques remarquables situés à proximité : ferme fortifiée des Époisses, village de Saint-Méry, collégiale de Champeaux, château fort de Blandy-les-Tours...
- « La Maison suisse », siège de la FDC77, commune de Bréau, lieu de formation (chasseurs) et d'éducation à la nature (public scolaire).



seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex
01 64 14 77 77



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Le département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



Plan d'intendance de Bombon (XVIII^e siècle). Photo : ARCHIVE CG77



Zone d'accueil pour le pique-nique à l'entrée du site - Photo : Maxime Briola

Le site a subi de nombreuses mutations agricoles et forestières avant de devenir un espace de préservation et de découverte des richesses naturelles.

LE SITE

Dans une boucle du ru d'Ancœur

Meule non achevée - Photo : Maxime Briola

L'ENS, d'une surface de 65 hectares, domine un méandre du ru d'Ancœur, petit ruisseau qui a creusé son lit dans le plateau de la Brie. Le bois fait partie du massif forestier de Villefermoy d'un millier d'hectares.

En vieux français, Borde signifie une petite maison ou une petite exploitation agricole qui se différencie de la ferme par l'absence de mur de clôture.

Le secteur de Bombon a toujours été dédié à l'agriculture : blé, avoine, betterave à sucre sur les terres les plus riches et vigne sur le versant ensoleillé de l'Ancœur. La fin du XIX^e siècle voit l'avènement des grandes cultures. Ainsi, de 1870 à 1900, la vigne passe de 40 à 10 hectares, les bois gagnent sur les friches, tandis que les cultures céréalières doublent leur superficie

et que l'optimisation des rendements réduit le nombre d'exploitations de 91 à 7 ! C'est à cette époque que le moulin, le pressoir et l'huilerie, qui jusque-là permettaient à tous de transformer le fruit des récoltes, cessent leur activité.

L'exploitation de pierres meulières dès le XVII^e siècle dans les alentours explique probablement la présence, non loin de la mare, d'une meule brisée. Mais cette activité resta anecdotique en comparaison des meulières de La Ferté-sous-Jouarre (ENS départemental du Bois de la Barre).

Au XIX^e siècle, plusieurs carrières de sables et grès étaient en activité pour le bâtiment et le pavage.

Au cours de l'histoire, le site a appartenu à de nombreuses familles. L'un de ses propriétaires les plus illustres

fut Pierre-Marie Durand, le célèbre « Roi du kilowatt ». En 1941, alors maire de Bombon, il achète diverses parcelles pour former un domaine de 1400 hectares, soit 93% du territoire communal, dont font partie les Bordes Chalonges. Ces derniers seront ensuite acquis par le Département en deux étapes : la partie nord en 1992 et la partie sud en 2002. Avant son acquisition par le Département, il a surtout fait l'objet d'une gestion *sylvicole** : la partie nord fut transformée en peupleraie en 1977, tandis que, dès 1980, la partie sud a été gérée pour passer d'un taillis à une futaie de chênes où 11 hectares de frênes ont également été plantés.

Aujourd'hui la gestion du site est assurée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne en partenariat avec l'Office National des Forêts.

À chaque milieu ses espèces

Les Bordes Chalonges comprennent essentiellement des boisements de chênes sessiles et pédonculés. Plus on s'approche du ru, plus les chênes se mélangent aux frênes et aux aulnes, adeptes des sols gorgés d'eau. Puis, sur les rives de l'Ancoeur, les boisements cèdent la place à une prairie humide.

La présence des marnes vertes, des roches imperméables, sous la meulière de Brie, favorise l'apparition de deux sources dont l'une alimente une mare à la végétation luxuriante. Sur ses abords, toute une vie s'organise pour la faune amphibie. Ainsi, les amphibiens et libellules, qui vivent dans l'eau à l'état de têtard ou de larve, y retournent pour se reproduire.



Photo : Maxime Briola

Ces sous-bois accueillent des fleurs discrètes comme l'épipactis helleborine, l'orchis pourpre, la scille à deux feuilles ou la douce-amère, une petite liane aux baies rouges toxiques. À la faveur des zones d'éclaircies, des tapis de jonquilles peuvent se former pour le bonheur des promeneurs. Leur cueillette est réglementée, afin que chacun puisse profiter de leur beauté.



Photo : Thomas Roger

En étant discret, il est possible d'observer de nombreux oiseaux (bruant jaune, chardonneret élégant, grive musicienne, pic épeiche, pic noir, pic mar, gros-bec casse-noyaux...), mais également des grands mammifères (chevreuil, sanglier). Au printemps, il n'est pas rare d'entendre le coucou gris entonner son fameux chant, quant à le voir... C'est une autre histoire !



Photo : Maxime Briola

La belle **aesche bleue** est une libellule habituée des lieux. La femelle, marron-verdâtre, vient pondre en été sur la végétation en décomposition des berges.



Photo : Maxime Briola

Par temps humide, la **salamandre** tachetée prospecte la litière à la recherche de lombrics et autres invertébrés.



Au niveau le plus bas du vallon, la prairie humide offre un paysage dégagé. Le débit du ru d'Ancoeur est très variable au cours de l'année. En hiver, il sort de son lit pour s'étaler sur les prairies qui le bordent, tandis qu'à la belle saison un passage à gué permet d'accéder à la prairie de la rive droite. C'est dans cette prairie humide et ensoleillée que l'on peut admirer des orchidées sauvages (**orchis pyramidal**, orchis incarnat, ophrys abeille), mais également d'autres fleurs typiques de ce milieu, comme le silène fleur de coucou ou la grande consoude.



Photo : Nicolas Flamant

Deux sentiers pour apprécier la biodiversité des Bordes Chalonges

Le sentier bleu traverse un jeune boisement naturel qui succède à une ancienne peupleraie. A flanc de coteau, la présence de marnes génère l'émergence de sources alimentant une mare à l'eau limpide. Un ponton la traverse, permettant l'observation de la faune et de la flore aquatiques. Vous pourrez également découvrir les vestiges de l'extraction d'une meule taillée dans la pierre... meulière !

Le sentier rouge s'aventure plus loin au bord du ru d'Ancoeur et jusqu'au plateau boisé. En fond de vallée, un gouffre bien visible rappelle que l'eau s'échappe en partie directement dans la nappe phréatique lors des crues. En forêt, vous découvrirez quelques mares où l'observation de plantes et de libellules peu communes sera aisée.

Au-delà de ces circuits, des chemins non balisés permettent de rejoindre plus rapidement le parking ou de découvrir, après avoir prudemment franchi le gué à la bonne saison, les prairies parsemées d'arbustes et d'orchidées en rive droite du ru.

Pour tous ces parcours, des chaussures de marche ou bottes sont recommandées.



Photo : Maxime Briola

De nombreux insectes viennent profiter du nectar de ces fleurs, les plus remarquables étant les papillons, dont le magnifique **grand mars changeant**. Cette espèce se caractérise par le miroitement de ses ailes aux couleurs irisées.

De petits oiseaux, comme le **bruant jaune** ou le chardonneret élégant, sont parfois aperçus voletant çà et là en quête de graines.



Activité cynégétique et le partage du milieu

Une gestion cynégétique et sylvicole

Aménagé par le Département, l'ENS des Bordes Chalonges est géré, entretenu et animé par la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77) depuis 2017, suite à la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de trente ans.

Deux boucles balisées permettent de découvrir les richesses insoupçonnées du site, dont les mystères vous seront dévoilés grâce à la mascotte Cassandra, la salamandre qui vous guidera dans la lecture des panneaux pédagogiques.

Sur l'aspect cynégétique, la FDC77 gère le bois des Bordes Chalonges via un Schéma départemental de gestion cynégétique, qui encadre la gestion de la faune sauvage et de ces milieux en matière de chasse et de biodiversité.

Au travers des différentes actions menées, la FDC77 est garante d'un bon équilibre de la faune sauvage afin de conserver un bon état sanitaire, d'éviter des phénomènes de surpopulation et d'assurer une exploitation durable sans perturber l'équilibre agrosylvo-cynégétique.

Pour en savoir plus sur la gestion cynégétique : www.fdc77.fr

Quelques coupes d'arbres encadrées par l'Office National des Forêts sont réalisées dans un objectif de gestion sylvicole compatible avec l'ouverture au public et l'équilibre écologique de la forêt.



SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



Souvenirs inoubliables



Respirez à pleins poumons



Chiens admis en laisse



Restez sur les chemins sécurisés



Emportez vos déchets



Feu interdit



(*) GLOSSAIRE

Sylvicole : qui concerne la forêt ou la sylviculture, c'est-à-dire la culture de la forêt.